



POUR LES FETES, FAITES LOCAL EN SOUTENANT VOS COMMERCES DE PROXIMITE !

Durant ce confinement, de nombreux commerçants se sont adaptés pour continuer de vous servir, certains ont d'ailleurs sauté le pas de la boutique en ligne avec le soutien de la commune sur la plateforme « Achetez au Puy » ou par d'autres moyens.

Mais depuis le 28 Novembre, c'est un soulagement pour tous, les commerces peuvent rouvrir et vous accueillir au sein de leurs boutiques, car être commerçant, c'est avant tout avoir le sens du contact.

Jouets, gastronomie, prêt à porter, bijoux, soins, outillage, lecture ...Ce ne sont pas les idées qui manquent pour gâter ses proches en cette période de Noël... Alors plus que jamais :

Pensons à nos commerces de proximité !!!

Ils sont toujours là, ils ont besoin de vous, ils comptent sur vous, et encore plus dans cette période difficile ! Dans chaque boutique, vous trouverez sûrement de quoi garnir le pied du sapin, de quoi réjouir vos proches pour ces fêtes de fin d'année. Faites un acte fort pour soutenir l'économie locale, achetez auprès de vos commerçants de proximité !

LES DELEGATIONS DE VOS ELUS



Laurent MIRMAND
Maire - Représentant

- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ORDURES MENAGERES (SICTOM)
- SYNDICAT DES EAUX



Christine LAGIER
1ère adjointe

- ENFANCE JEUNESSE
- FETES ET CEREMONIES
- ANIMATIONS
- GROUPE SCOLAIRE PUBLIC
- CENTRE HOSPITALIER
- CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT



Claude CHAPPON
2ème adjoint

- URBANISME
- COMMERCE
- ACTIONS COMMERCIALES
- GESTION DU PATRIMOINE
- GESTION DU CIMETIERE
- AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY



Michelle PROHET
3ème adjointe

- ACCUEIL NOUVEAUX HABITANTS
- AFFAIRES CULTURELLES
- AFFAIRES SPORTIVES
- AFFAIRES ASSOCIATIVES
- SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ENERGIE (SDE)
- AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY
- CONFERENCE INTERCOMMUNALE DU LOGEMENT



Paul DEMAS
4ème adjoint

- VOIRIE
- TRAVAUX
- ACCUEIL DE NOUVEAUX ACTIFS
- FILIERE BOIS
- DEFENSE-RECENSEMENT MILITAIRE



Karen JOUVHOMME
5ème adjointe

- AFFAIRES LIEES A LA SANTE
- INTERGENERATIONNEL
- GROUPE SCOLAIRE PUBLIC
- ECOLE ET COLLEGE PRIVE



Frédéric COUTANSON
Conseiller délégué

- FINANCES



Caroline DELAVAY - COURTIAL
Conseillère déléguée

- COMMUNICATION
- ENVIRONNEMENT



Yvette DUMAS
Conseillère déléguée

- ECOLE ET COLLEGE PRIVE



Odile PERGIER
Conseillère déléguée

- CULTURE
- SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ENERGIE (SDE)
- COLLEGE DES HAUTS DE L'ARZON



Benoit PITAVY
Conseiller délégué

- SPORTS
- SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES ORDURES MENAGERES (SICTOM)



Michel RAMOUSSE
Conseiller délégué

- FILIERE BOIS



PROJET HABITAT PARTAGÉ

Lorsque rester dans sa maison ou son appartement devient difficile à cause d'un sentiment d'isolement, d'un handicap ou de l'inadaptation du logement, l'Ehpad reste la seule solution. C'est ce constat qui est à l'origine du projet d'habitat partagé : vivre chez soi, au cœur du village, sans être seul, partager des espaces communs et des activités pour conserver autonomie et lien social.

Aline ROBERT, qui est à l'origine de ce projet, mène actuellement une étude de besoins qui permettra de l'affiner avant de trouver l'emplacement idéal. Elle mène des interviews auprès de toute personne volontaire pour mieux connaître les habitudes de vie et les envies des habitants pour leur habitat de demain. Alors si cette idée « fait écho », si vous voulez bien partager votre expérience et vos besoins, merci de la contacter au 06 73 06 83 41.

LE POINT SUR LES AIDES AUX LOYERS PROFESSIONNELS

Dans le cadre de la crise sanitaire et économique qui s'en suit pour les entreprises et spécialement pour les commerces, deux aides sont actuellement en place, ou à venir :

La première est l'**aide aux loyers professionnels**, proposée par les différentes collectivités locales : elle est dédiée aux entreprises exerçant leur activité principale dans un secteur fortement touché par la crise, et qui ont subi une baisse de 50 % de leur chiffre d'affaires entre les mois de mars et juin 2020. Cette aide s'élève à 80 % du loyer HT hors charges sur la période comprise entre mars 2020 et février 2021, pour une somme maximum de 10 000 €.

Pour aller plus loin : <https://aideseconomiques.hauteloire.fr/aides>.

La deuxième, c'est le nouveau **crédit d'impôt** proposé par l'Etat qui permet de rembourser, à un propriétaire loueur de local professionnel, 50 % d'un loyer abandonné au locataire, pour toutes les entreprises fermées. Pour l'instant, ce crédit d'impôt pourra s'effectuer uniquement pour le mois de novembre 2020. Cette aide nationale sera précisée prochainement.



BIBLIOTHEQUE DE RUE



Des livres, des livres, encore des livres... Celui qui aime la lecture amasse des piles et des piles d'ouvrages, si bien qu'à un moment, il en est embarrassé ! Mais un livre, ça ne se jette pas ! La commune a trouvé une solution : quelques étagères en centre-ville, accessibles à tous. On vient déposer quelques volumes, on en choisi un déjà en place. Une fois lu, on le rapporte, et ainsi de suite. En théorie, c'est bien. Mais il faut rester correct. Ce n'est pas un dépotoir, ni un vide-grenier. Ce n'est pas l'endroit pour jeter des ouvrages endommagés, déchirés et parfois sales comme on a pu le constater dernièrement. Les journaux, les revues, les hebdomadaires n'y ont pas non plus leur place. Les livres ont une vie, faites-en sorte de les respecter. Cette bibliothèque de rue, en douglas, a été conçue par les élèves d'ISVT du lycée de Vals. Elle vous attend sous le passage du boulevard du Nord.

CHANGEMENT DE PRESTATAIRE LIGNE TIL

La commune est reliée à St Etienne grâce au Conseil Départemental de la Loire ; cela permet d'avoir une desserte sur l'agglomération de St Etienne pour seulement 2€ le trajet. Deux arrêts : Place Croix de Mission et Place de la Gare. Depuis la rentrée, le transport est assuré par les autocars Chazot. Les abonnements et carnets de tickets devraient être vendus sur Craponne début 2021. Retrouvez les nouveaux horaires depuis le 2/11/2020 ou les informations sur les modalités d'abonnement dans les points d'information TIL à l'Espace France Services ou au Bureau d'Information Touristique.

Contact Autocars CHAZOT : 04 77 25 30 30



NOUVELLES ACTIVITES

MARCO PNEU

Changement de propriétaire
Vente et montage de pneus
6 Route de Retournac
04 71 08 21 98

LUMINAIRE FABRICATION ARTISANALE

Jean-Charles ANGEVIN
20 Bd du Nord
06 28 97 59 99

GR-INFORMATIQUE

Gaëtan ROUX
Dépannage, vente et
conseil en informatique
09 81 12 60 34

FERMETURE MAIRIE

Nous vous informons que la mairie sera exceptionnellement fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier

Pour recevoir l'écho par mail - Inscription sur craponnesurazon@craponnesurazon.fr